



**Accumulateurs lithium-
polymère pour pilotes de
drones et de modèles
réduits d'avions**



Éliminer correctement les accumulateurs lithium-polymère (accus LiPo)

Les accus LiPo, un sous-groupe des accus au lithium-ion, conviennent idéalement pour une utilisation dans les drones et les modèles réduits d'avions : ils sont légers, petits, offrent une capacité élevée et permettent un courant de décharge élevé. Mais c'est précisément pour cela qu'ils présentent un certain risque : s'ils sont endommagés ou utilisés de manière inadéquate, ils peuvent s'enflammer. Respectez par conséquent les indications du fabricant et du vendeur de l'accum. Et pour l'élimination en sécurité de ces accus, il y a des points importants à respecter.

L'arrivée en fin de vie de l'accum se manifeste par une nette baisse de puissance. Ne laissez pas ces accus traîner à la cave ou dans votre atelier de bricolage, mais éliminez-les rapidement et correctement.

Voici comment éliminer correctement vos accus LiPo :

- Ne jetez jamais les accus LiPo avec les ordures ménagères !
- Sécurisez les pôles des accus LiPo contre les courts-circuits au moyen de ruban adhésif.
- Remettez les accus LiPo au point de vente ou à un point de collecte de piles usagées.
- Si l'accum est gonflé ou endommagé, ne le remettez qu'à un point de collecte desservi. Isolez les pôles au moyen de ruban adhésif et placez l'accum séparément dans un sac en plastique.



Avant d'éliminer les accus LiPo, sécurisez les pôles contre les courts-circuits au moyen de ruban adhésif.



Alternativement ou en plus, les accus LiPo peuvent être sécurisés contre les courts-circuits en les plaçant dans un sac en plastique.



Si un accum LiPo est endommagé ou gonflé, isolez les pôles au moyen de ruban adhésif et placez-le séparément dans un sac en plastique.

Conseils d'expert de Batrec Industrie AG

Batrec est une entreprise suisse à Wimmis, qui valorise les piles usagées et les accus lithium-ion.

Comment utiliser correctement les accus lithium-polymère au quotidien ?

- Ces accus ne doivent pas être exposés à la chaleur, ni au feu ou à la lumière directe du soleil.
- Évitez les chocs. Ces accus ne doivent en aucun cas être modifiés, ouverts ou démontés.
- N'utilisez que des chargeurs autorisés pour ces appareils ou ces accus.
- Déconnectez les accus du chargeur une fois qu'ils sont chargés.
- Si vous n'utilisez pas un accu pendant une longue période, stockez-le avec un niveau de charge moyen d'environ 60%. Contrôlez de temps en temps son niveau de charge et surveillez le premier processus de charge après la pause.

Comment réagir si un accu commence à fumer ou à prendre feu ?

Dans toute la mesure du possible, placez cet accu dans un grand récipient rempli d'eau, idéalement dans un récipient qui n'est pas en matière plastique. L'accu doit être entièrement recouvert d'eau. Laissez le récipient avec l'accu plusieurs jours à l'extérieur. Pour l'évacuation d'un tel accu, vous devriez faire appel au service d'urgence d'INOBAT : [inobat.ch/urgence](https://www.inobat.ch/urgence). Si vous ne pouvez plus toucher l'accu, éteignez-le avec de l'eau, un extincteur ou une couverture d'extinction. Une fois les flammes éteintes, placez également l'accu dans un récipient rempli d'eau et procédez comme ci-dessus.

Des conteneurs résistants au feu sont-ils judicieux pour le stockage ?

En principe, oui. Ces conteneurs doivent toutefois impérativement être munis d'une purge. Ils ne doivent donc en aucun cas être étanches aux gaz, afin d'éviter une mise en pression dangereuse du conteneur en cas d'incendie. Pour les accus LiPo, on trouve dans le commerce des sacs de sécurité résistant au feu. Ceux-ci sont certainement à recommander.

Les informations contenues dans cette fiche sont des recommandations d'INOBAT et de Batrec Industrie AG. L'utilisation d'accus lithium-ion se fait aux risques et périls des utilisateurs. INOBAT et Batrec Industrie AG déclinent expressément toute responsabilité pour les dommages de tout type.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le recyclage de piles en Suisse, veuillez consulter notre site inobat.ch ou nous contacter directement :

INOBAT

Secrétariat :
ATAG Organisations économiques SA
Case postale 1023
3000 Berne 14

inobat@awo.ch
031 380 79 61

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)